



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un
enfant à charge, qui
réside hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres
aux pays**

**Antigua-et-Barbuda, Bahamas,
Barbade, Cuba, Dominique,
République dominicaine, Grenade,
Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-
Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie,
Saint-Vincent-et-les-Grenadines,
Suriname et Trinité-et-Tobago**

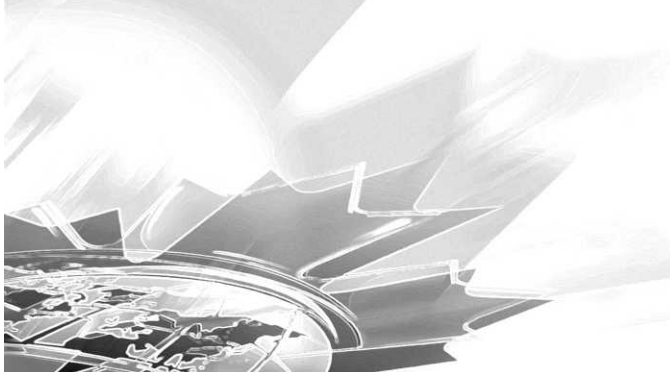


Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle - Immigrant

Rassemblez tous les documents de la liste qui sont appropriés dans votre situation. Cochez-les (☑) sur la liste et joignez cette dernière à vos documents (avec un trombone). N'envoyez pas de documents originaux, à moins que vous ne présentiez votre demande à Cuba (vous reporter à la note ci-après). Envoyez une photocopie de tous les documents à l'exception des formulaires précisés plus bas (éléments 1 à 5 de la liste) et des certificats de police, qui doivent être des originaux. Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

Note : Si vous êtes un ressortissant de Cuba, vous devez envoyer l'original de tous vos documents, à moins d'indications contraires. Ceux-ci vous seront retournés après qu'une décision aura été prise au sujet de votre demande. Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

FORMULAIRES D'IMMIGRATION	
Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et d'avoir signé les formulaires. Lorsque les formulaires sont remplis, envoyez-les à votre répondant avec tous les documents à l'appui.	
1	Demande de résidence permanente. — Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal. Les ressortissants de Cuba doivent présenter l'original et deux copies (les photocopies sont acceptées). <input type="checkbox"/>
2	Annexe 1 — Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de l'Annexe 1 — Antécédents/Déclaration. Les ressortissants de Cuba doivent présenter l'original et deux copies (les photocopies sont acceptées). <input type="checkbox"/>
3	Renseignements additionnels sur la famille — Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire. <input type="checkbox"/>
4	Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, remplissez le questionnaire. <input type="checkbox"/>
5	Recours aux services d'un représentant — Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476). <input type="checkbox"/>
6	DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL <input type="checkbox"/> Vous devez fournir les certificats de naissance, les certificats de baptême ou autres documents officiels confirmant les liens de parenté (y compris toutes les pages des registres de ménage) pour vous et chacun des membres de votre famille (les certificats de naissance des enfants doivent indiquer le nom des parents). Si vous êtes un ressortissant de Haïti, vous devez fournir un extrait d'Archive de l'acte de naissance (déclaration faite à la naissance), certificat de baptême légalisé par l'Archevêché ou le Ministère des Cultes pour vous et les membres de votre famille. Si vous êtes marié, vous devez fournir un certificat de mariage. Si vous êtes divorcé, vous devez inclure les certificats de divorce définitifs; si vous êtes séparé, inclure un certificat de séparation. Si votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé, vous devez inclure le certificat de décès de votre époux ou conjoint de fait (même si vous êtes remarié). Si votre mariage a été annulé, inclure une copie de l'annulation. Les ressortissants de Cuba qui sont célibataires doivent joindre leur <i>solteria</i> . Une photocopie du certificat de citoyenneté, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant de tout membre de la famille qui a le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada. Si vous êtes engagé dans une relation conjugale (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.

7	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	<input type="checkbox"/>
<p>Si vos enfants sont adoptés, vous devez inclure tous les documents liés à l'adoption et, si l'adoption a été sanctionnée conformément au droit coutumier et non par un tribunal, les preuves de la cérémonie d'adoption, par exemple, des photos. Si vous êtes séparé ou divorcé, vous devez fournir la preuve que vous avez la garde des enfants, que vous avez respecté toutes les obligations liées aux ententes de garde, et que les enfants sont libres de déménager au Canada.</p> <p>Note : Les résidents de Cuba et de Trinité-et-Tobago doivent présenter une déclaration faite sous serment devant un notaire par l'autre parent qui autorise l'enfant à votre charge à résider en permanence au Canada. Cette déclaration doit être signée et accompagnée de documents également signés qui prouvent l'identité du père ou de la mère de l'enfant à votre charge.</p> <p>Si vos enfants sont âgés de 22 ans ou plus et que vous voulez qu'ils vous accompagnent, vous devez, pour chacun de ces enfants, prouver soit</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'il est engagé activement dans des études à temps plein (avec une lettre de l'établissement d'enseignement indiquant le nombre d'heures de classe suivies par jour et le nombre de jours suivis par semaine, certificat scolaire, diplôme, grade, relevé de notes, bulletin), soit • qu'il a des antécédents médicaux qui l'empêchent de subvenir à ses besoins et que ces enfants dépendent depuis avant l'âge de 22 ans du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents. 		
8	TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS	<input type="checkbox"/>
<p>Photocopie des passeports ou des titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, vos nom et prénom, la date et le lieu de naissance. Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez inclure une copie de votre visa pour le pays que vous habitez actuellement. Veuillez noter que tous les immigrants potentiels doivent être en possession d'un passeport ordinaire en cours de validité. Les passeports diplomatique, officiel ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour demander la résidence permanente au Canada.</p>		
9	PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT	<input type="checkbox"/>
<p>Si vous êtes parrainé par votre parent, vous devez fournir une preuve de ce lien, par exemple un certificat de naissance ou de baptême ou tout autre document officiel où figure le nom de vos parents.</p> <p>Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez envoyer une preuve du lien qui vous unit à votre répondant comme des photos de mariage ou une preuve que vous êtes des conjoints de fait. Des lettres adressées à vous et à votre répondant, des factures de téléphone montrant des communications entre vous et votre répondant.</p> <p>Note : Vos photos ne doivent pas être placées dans des classeurs, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques.</p> <p>La preuve des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, des copies des pages du passeport de votre répondant avec les timbres d'entrée et de sortie du pays.</p> <p>Si vous êtes un partenaire conjugal, fournissez la preuve que votre relation est authentique et active et qu'elle a existé pendant au moins 12 mois avant la date de votre demande. Fournissez également des détails sur l'évolution de votre relation et produisez au moins deux déclarations solennelles de personnes au courant de votre relation et pouvant attester l'authenticité et la continuation de celle-ci.</p>		
10	CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE	<input type="checkbox"/>
<p>Les certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire (<i>antecedentes penales</i>) pour chaque pays où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre les originaux. Veuillez consulter notre site Web afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police auprès d'un pays étranger.</p>		
11	PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL	<input type="checkbox"/>
<p>Joignez les copies 2 du Rapport médical- Section A signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical. Veuillez vous reporter à l'appendice C pour des précisions supplémentaires.</p>		

12 PHOTOS

Joignez une série de huit (8) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Conformez-vous aux directives de votre guide (voir **Photos** dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) et à celles de l'appendice B, **Spécifications pour photos**.



Placez tous les document dans une enveloppe et envoyez le tout à votre répondant.

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans la *Liste de contrôle*.

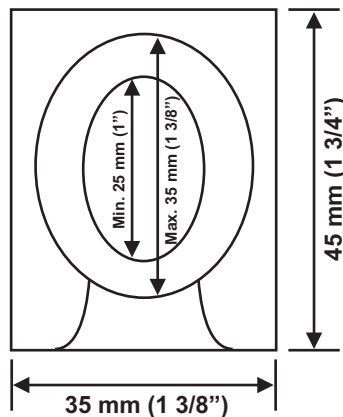
Notes au photographe

Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 35 mm du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice C

Veillez remplir ce formulaire et apportez-le à votre rendez-vous médical

Vous-même et tous les membres de votre famille qui n'ont pas déjà le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada devez remplir ce formulaire et subir un examen médical dont les résultats devront être satisfaisants, que les membres de votre famille vous accompagnent ou non au Canada. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre examen médical et pour savoir comment trouver un Médecin désigné (MD), veuillez lire les instructions sur les examens médicaux dans le guide d'instructions IMM 3999 - Partie 2 : Guide de l'immigrant.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse*

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1.

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse*

3. Bureau des visas** chargé de traiter le dossier

* Si vous résidez en Chine, donnez votre adresse en pinyin et en français.

** Si vous ne connaissez pas avec certitude le nom du bureau des visas qui traitera votre demande de résidence permanente, consultez notre [site Web](#) ou communiquez avec votre répondant. Si vous n'indiquez pas le bureau des visas, ceci pourrait retarder le traitement de votre demande.